Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Évacuation du groupe de sécurité du ballon d'eau chaude dans la g

---
Par Mamisa

Bonsoir,
J'ai acheté une maison, le ballon d'eau chaude est dans le grenier. L'évacuation d'eau du groupe de sécurité se fait dans la gouttière. Quand il gèle l'eau s'évacue dans le grenier : que faire ? Ce n'est pas réglementaire : est-ce un vice caché ?

Merci de votre réponse

Par yapasdequoi

Bonjour,
Demandez à un plombier un devis pour détourner ce tuyau .
Ce n'est pas un vice caché puisque visible, et que l'acte de vente en exonère le vendeur.
Et si le devis ne dépasse pas 5000 euros oubliez tout recours en justice.